

Mode d'emploi de la fiche ADMS

C'est une fiche individuelle de plongée. Elle peut être imprimée sur une planchette de plastique. Pour une bonne organisation de la plongée, chaque fiche correspondra à un type de milieu observé. Par exemple, les parties des blocs dirigées vers le haut dans la zone de 6 à 12 m; ou bien, les parois verticales à 15 m au voisinage du sable...

Par conséquent, la première chose à faire est de noter les caractéristiques topographiques du milieu choisi comme champ d'investigations.

Dans le cadre situé en haut et à gauche de la fiche, on trouve des symboles concernant:

● L'inclinaison de la roche

Les croquis sont des suggestions, à combiner éventuellement.



a

b

c

d

e

f

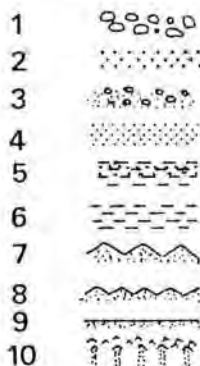


● La nature de la roche et la taille des blocs

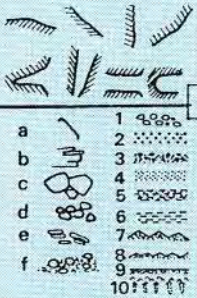
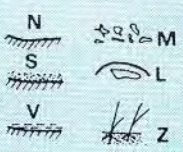
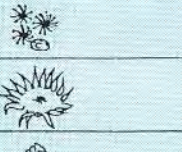
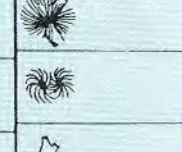
- a) roche lisse, par pans de plus de 10 m²
- b) roche fortement fissurée
- c) chaos de gros blocs de plus de 2 m de côté
- d) champ de blocs de 50 cm de côté environ
- e) champ de blocs aplatis de 0,50 m à 1 m de côté
- f) petits blocs sur sédiment

● La nature du sédiment

- 1) galets et graviers
- 2) sable grossier
- 3) sable coquillier, ou graviers et sable, ou coquilles et sable (fond hétérogène)
- 4) sable fin et propre
- 5) sable vaseux
- 6) vase
- 7) ripple-marks de grande longueur d'onde (> 60 cm entre les crêtes)
- 8) ripple-marks de faible longueur d'onde (< 60 cm entre les crêtes)
- 9) sable lisse (pas de remise en mouvement par la houle de profondeur)
- 10) sable ou vase bioturbée (trous ou monticules d'animaux fouisseurs comme les vers).



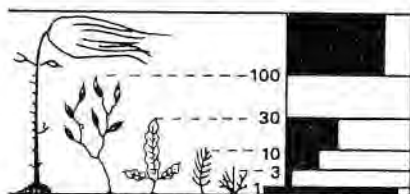
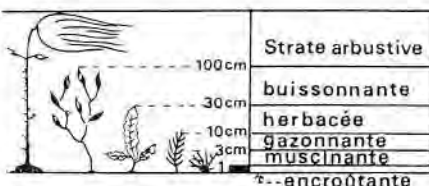
Recto de la fiche ADMS

 a 1 b 2 c 3 d 4 e 5 f 6 7 8 9 10		 N S V M L Z	 N S V M L Z	 N S V M L Z
	100			
	30			
	10			
	3			
				
				
				
				
				
				
				
				
				
				
				
				

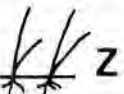
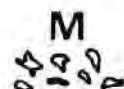
● Un tableau permettant d'évaluer la structure du paysage sous-marin.

Un aspect très important des paysages sous-marins est la superposition, la stratification des organismes de tailles différentes. Comme les arbres d'une forêt ombragent les buissons puis, successivement, les fougères, les herbes, les mousses et les lichens, de même, on peut distinguer 6 strates successives dans les forêts de laminaires.

Les six cases correspondent chacune à une strate. Il faut évaluer l'importance de chacune : selon que l'ensemble des organismes d'une même strate masque la totalité, la moitié, le tiers, le quart ou le dixième de la surface rocheuse, on noircira entièrement, à moitié, au tiers, au quart ou au dixième de sa largeur la case correspondante.



● Le recouvrement de la roche en place ou du sédiment proche.



N: roche nue ; on distingue le grain de la roche ; sa surface a été nettoyée par le sable en suspension, par l'action des animaux brouteurs ou par une pollution quelconque ; les organismes qui tendent normalement à la recouvrir presque à 100 % ont disparu ; indiquer le % de roche nue.

S: sable ; du sable couvre tout ou partie de la roche.

V: vase ; un film de vase ou de particules très fines recouvre la roche.

M: maërl (1) ; des algues calcaires libres, en forme de pralines, de couleur rose violacé, s'accumulent sur ou autour de la roche.

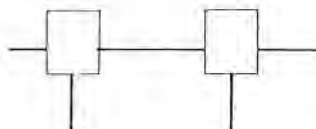
L: lithothamnées (1) ; des algues encroûtantes de couleur rose pâle à lie-de-vin forment un revêtement très mince, semblable à une couche de peinture sur la roche.

Z: zostères (1) ; indique la proximité d'herbiers de zostères sur fond sableux.

Mettre une croix en face du symbole correspondant à l'observation. Plusieurs symboles peuvent être cochés sur une même fiche.

(1) Voir ces espèces dans le guide.

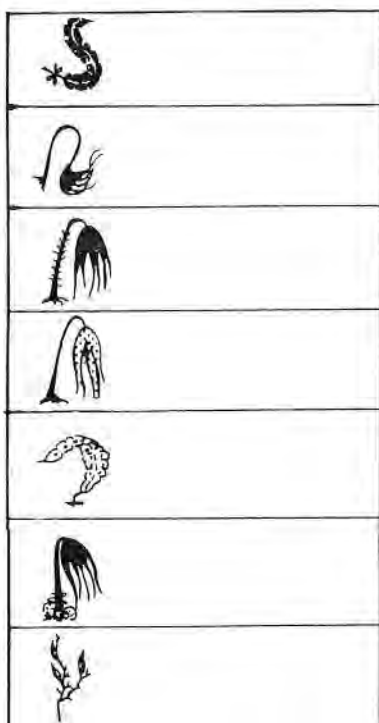
- **Deux carrés** dans lesquels on inscrira la fourchette des profondeurs choisie (limite supérieure, dans le carré droit, limite inférieure dans le carré gauche).



L'essentiel de la fiche est occupé par des colonnes permettant de noter la présence et l'abondance de chacune des quelque 80 espèces retenues.

Celles-ci sont figurées par une série d'idé-

ogrammes, petits dessins mnémotechniques que vous retrouverez à côté des photos et des descriptions de notre guide. Les plongeurs évalueront l'abondance de chaque espèce et la reporteront dans la case correspondante de la fiche.



- Si l'espèce est absente, on indique **O** (attention, seulement si l'on a recherché l'espèce sans succès). Dans le cas où on ne l'a pas recherchée ou, a fortiori, si on ne sait pas la reconnaître, **on ne met rien**.

- Si l'espèce est présente, on note le pourcentage de recouvrement (80 %, 50 %, 25 %, 10 %, 1 %, 0,1 %, etc...) ou une quantité au m². A défaut, on évalue l'abondance au moyen de signes : +++, ++, +, (+), ε (très abondant, abondant, présent, rare, très rare).

- Dans le cas d'espèces très disséminées, il sera nécessaire de donner la quantité sous la forme : « **1 tous les n mètres** », ou « **n rencontrés dans la plongée** ». Il faudra donc aussi évaluer la distance parcourue et le champ de vision.

Sous l'eau, le plongeur dispose d'éléments de mesure naturels qui sont : la taille d'un homme, égale à son envergure (1,70 m), une main (20 cm).



Le verso de la fiche est consacré au relevé de divers renseignements généraux.

Outre le nom du plongeur et celui de la

localité, il est primordial de noter la date et l'heure de début et de fin de plongée afin de pouvoir corriger les profondeurs indiquées par les profundimètres en fonction de la marée.

Verso de la fiche ADMS

AUTEUR: Adresse:	N° Carte marine (SH)	Long.: Lat.:	ZONE: Localité:
---------------------	-------------------------	-----------------	--------------------

Date:	Heures plongée, début:	fin:	correct:
-------	------------------------	------	----------

HM
MM
BM

0 0.5 1 2 4 8 16 32 mètres

Fond sédimentaire avoisinant
— Profondeur:
— Nature:

Trajet parcouru, estimation longueur:

Direction:
(ou croquis)

Indiquer:

- Profondeur limite du champ du Laminaires **denses**:
- Profondeur des dernières Laminaires:
- Profondeur des dernières algues dressées:

Sous-strate algale:

- Prédominance
- ☐ Algues finement divisées
 - ☐ Algues en lames

● Mode dans la zone des marées

On désigne sous le nom de mode le caractère plus ou moins battu, ou au contraire abrité, des rochers découvrant avec la marée.

L'etagement des organismes permet d'y définir trois modes. L'observation peut être faite avant ou après la plongée selon l'heure de la basse mer.

HM
MM
BM

MODE ☐ abrité ☐ moyen ☐ battu

Lichens
Balanes
Moules
Cointures d'Algues fuciales
Laminaires

● Degré d'agitation

On notera l'état de la mer au moment de la plongée, selon l'échelle suivante (cocher la case concernée).

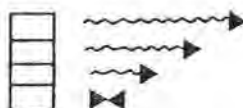
- déferlantes
- houle
- clapot
- mer calme
- mer d'huile

(2) Voir ces espèces dans le guide.

● Force du courant

Il s'agit de la force maximale du courant sur le site. Cette donnée est généralement connue des organisateurs de la plongée (on coche la case concernée).

- a) courant fort
- b) courant moyen
- c) courant faible
- d) courant nul

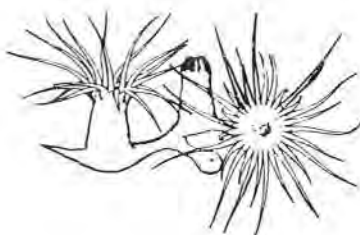


Autres observations et commentaires

La partie libre au dos de la fiche sert à noter toutes les indications qui ne rentrent pas dans le cadre préétabli: espèces ne figurant pas au recto (3), espèces très dominantes, présence de juvéniles, indications sur la faune mobile (poissons, crustacés, mollusques), indications sur la nature du milieu, notamment quand il s'agit de substrats artificiels

(jetées, balises, pontons, épaves...), restrictions quant à la précision du relevé (par exemple, turbidité trop forte, d'où impossibilité de quantifier toutes les espèces).

(3) On peut les décrire, les photographier ou, s'il en existe de nombreux exemplaires, en ramener un échantillon pour identification (placé dans du sel fin, il conservera forme et couleurs).



La plus grande partie de ce fascicule est consacrée à l'inventaire des espèces de la fiche. Descriptions et photographies correspondantes se font systématiquement face dans la même double page. Les textes en petits caractères italiques sont un commentaire du cliché lui-même.